



MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Secrétariat général

FICHE DE POSTE

Direction des ressources humaines

Intitulé du poste : Chef de l'unité Information Géographique et Diffusion de la Connaissance
N° VisioM Poste :

Voie d'accès	Durée d'occupation min-max	Évolution possible
	5 ans	

Cotation du poste

Catégorie d'emploi

Famille(s) professionnelle(s)

Emploi(s)-type(s) de rattachement

Correspondance RIME

A / B+
Études et évaluation
Géomaticien expérimenté

Direction/Service/Sous-dir/Bureau
ou autre décomposition de
l'organigramme

Localisation

Service Planification Connaissance Évaluation / Unité information Géographique et Diffusion de la Connaissance
Cayenne, pointe Buzaré, rue Carlos Fineley

Vacance poste et motif recrutement

Titulaire précédent (nom, grade ...)

Nom et fonction du n+1

S.O.
Sébastien LINARES, TSCDD
Jeanne Da-Silveira, Chef du service PCE

Missions (raison d'être du poste) :

Le chef de l'unité Information Géographique et Diffusion de la Connaissance, assume les fonctions de responsable SIG de la DEAL, et de référent Information Géographique pour les services de l'État. Il est le garant de la mise en œuvre de la directive INSPIRE, et s'appuie pour cela sur la plateforme GéoGuyane. Il apporte son expertise pour le développement et le traitement de l'information géographique en Guyane.

Environnement du poste – Contexte et description du service :

L'unité information géographique diffusion de la connaissance (IGDC) comprend un responsable, un administrateur de données, un géomaticien et un géomaticien en volontariat de service civique. Elle fait partie du service transversal Planification Connaissance Évaluation qui comprend une vingtaine d'agents et se compose de 5 unités :

- Planification aménagement du territoire et mobilités
- Observatoires et statistiques,
- Information géographique et diffusion de la connaissance,
- Autorité environnementale.
- Lutte contre les constructions illicites

L'unité IGDC assure le pilotage du Système d'Information Géographique de la DEAL. Elle intervient en appui à l'ensemble des services de la DEAL sur la gestion des données métiers de leurs domaines de compétence.

Enjeux et dossiers principaux du poste :

L'infrastructure du SIG de la DEAL est stabilisée depuis 2016, et doit être maintenue à niveau pour suivre l'évolution des technologies géomatiques.

Le partenariat autour de la plateforme GéoGuyane est stabilisé, et il faut maintenir la dynamique des partenaires en termes de publications et de mises à jour du patrimoine de données partagées.

Le contexte amazonien spécifique et la faiblesse en équipement géographique de la Guyane nécessite un investissement important pour développer une offre de données et des traitements adaptés aux besoins du service.

Activités principales :

Le chef de l'unité IGDC assure le pilotage du SIG de la DEAL et en partenariat avec l'agence d'urbanisme, de la plateforme GéoGuyane. Il contribue à l'animation régionale autour de l'information géographique et participe aux réseaux nationaux du ministère.

1) management et organisation

- *pilotage de l'activité de l'unité et management de l'équipe*
- *animation du réseau interne des utilisateurs du SIG*
- *veille technologique et réglementaire en matière d'information géographique et de diffusion de la connaissance*

2) administration des données

- *proposition de la stratégie de la DEAL en matière d'acquisition, de gestion, de diffusion et de valorisation des données géographiques*
- *apporte aux services son expertise en matière de méthodes et outils pour le développement des référentiels géographiques et métiers*
- *propose des solutions de développement et de traitement de l'information géographique adaptées aux spécificités du territoire guyanais.*

3) animation des réseaux partenariaux

- *réfèrent information géographique pour les services de l'État auprès du SGAR*
- *interlocuteur de l'IGN, coordination des Comités Régionaux de Programmation des Référentiels Géographiques et Forestiers (CRPRGF)*
- *pilotage de la plateforme régionale de mutualisation de l'information géographique GéoGuyane avec l'AUDeG et le SGAR*
- *participations et contribution aux réseaux géomatiques des ministères (JNSR DREAL et DEAL, GIGE, GPU...)*
- *appui aux services fonctionnels de la DEAL pour mettre en base des systèmes locaux ou nationaux de données thématiques (système d'information sur l'eau, système d'information sur la nature et les paysages, risques naturels et technologiques, documents d'urbanisme...)*
- *réfèrent technique régional pour le Géoportail de l'urbanisme.*

Management :

Exercé dans le poste	Positionnement dans la structure
<i>Sous l'autorité du chef de service, le chef de l'unité IGDC encadre les 3 agents de l'unité, ainsi que ponctuellement des vacataires ou stagiaires.</i>	<i>Le titulaire du poste agit sous l'autorité du chef du Service PCE. Il assure des missions transversales induisant la production de prestations et des échanges avec la plupart des services de la DEAL. Il peut être amené à rendre compte au niveau de la direction.</i>

Relations internes et externes :

En interne avec l'ensemble des services métiers de la DEAL : AUCL, MNBSP, REMD PSDD, SSR, FLAG, PGSI ;

En externe : services régionaux de l'Etat, Communes, Intercommunalités, Collectivité territoriale de Guyane, Préfecture, bureaux d'études, et plus particulièrement avec les services adhérents à la plateforme GéoGuyane.

Responsabilités tenant au poste ou au positionnement du titulaire :

Obligation de confidentialité pour la gestion des données soumises à déclaration auprès de la CNIL.

Compétences nécessaires et/ou à développer :

Compétences techniques

- *Maîtrise des concepts de la géomatique, de la topographie, des référentiels géographiques, du géoréférencement ;*
- *Compétence en matière de gestion et de développement d'un SIG (logiciels de géomatiques, gestion de bases de données, connaissances de base en organisation de réseaux,...)*
- *Connaissances approfondies des politiques du ministère et de l'État en matière d'information géographique*
- *Maîtrise du contexte juridique relatif aux échanges et à la diffusion de données connaissances juridiques en matière relatives aux données publiques*
- *Maîtrise des différentes techniques d'acquisition, de saisie et de création des données géographiques, de leur structuration, de leur traitement et de leur analyse ;*
- *Maîtrise des outils de traitement et d'analyse de l'information géographique (QGIS, Postgress/PostGIS) .*

Compétences transversales

- *Maîtrise des techniques de conduite de projet*
- *Faire preuve de rigueur, de méthode et d'autonomie*
- *Savoir communiquer : bonne expression écrite et orale*
- *Capacités de synthèse et d'analyse*

Compétences relationnelles

- *Savoir travailler en équipe ;*
- *Savoir animer et travailler en réseau ;*
- *Savoir transmettre ses connaissances ;*
- *Capacité à l'encadrement et à l'animation d'équipe ou de groupes projets*

Modes d'acquisition

Formations prise de poste selon l'offre interministérielle et compagnonnage

Profils recherchés, antériorité éventuellement nécessaire :

*Formation initiale en géomatique ou expérience dans le domaine.
Connaissance en gestion de projet.*

Conditions de travail :

Matérielles	Horaires et saisonnalités	Conditions particulières
<i>Une station graphique dédiée au SIG Véhicules de service en pool commun</i>	<i>Selon le Règlement intérieur en application</i>	<i>Néant</i>

Contact :

Jeanne Da-Silveira
Chef du Service Planification Connaissance Évaluation
courriel : jeanne,da-silveira@developpement-durable.gouv.fr
tél. +594 (0)594 29 75 59

Majoration de salaire de 40% de l'indice nouveau majoré

Indemnité de sujétion géographique : LE DÉCRET N° 2013-314 DU 15 AVRIL 2013 A INSTITUÉ L'ISG (indemnité de sujétion géographique) pour les fonctionnaires de l'Etat en poste en Guyane à compter du 1er octobre 2013. Son montant sera déterminé par arrêté ministériel.

Congés bonifiés : L'agent peut bénéficier d'un congé bonifié tous les 3 ans : il doit justifier de 36 mois de services ininterrompus. Il comprend le congé annuel de 5 semaines auquel s'ajoute, si les nécessités de service ne s'y opposent pas, une bonification de 30 jours consécutifs maximum. La durée totale du congé bonifié est donc de 65 jours consécutifs et un A/R Paris-Guyane payé par l'administration

Avantages fiscaux – IRPP : L'impôt calculé (après plafonnement des effets du QUOTIENT FAMILIAL et réduction d'impôt complémentaire) est diminué d'un abattement de 40 % pour la Guyane (limité à 6700 €) : IR = IR – 40%